

Compte rendu Sommaire
Réunion du Bureau Communautaire du Lundi 17 DECEMBRE 2012
au siège 34 Grand'Rue à Rombas

Sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER

L'an DEUX MILLE DOUZE, le DIX-SPET du mois de DECEMBRE à 18h30, le Bureau Communautaire s'est réuni sous la présidence de Monsieur Lionel FOURNIER, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 10 décembre 2012.

Présents : MM. FOURNIER, DIEDRICH, Mme BELLONI (du point 1.1 au 2.3 inclus), MM. DROUIN, WATRIN, MATELIC, MULLER, CORRADI, SERREDSZUM, VOLLE, HALTER, ARGUELLO, SCHWEIZER et PIERON.

Membre ayant donné procuration : néant

Absent excusé : Mme BELLONI (à partir du point 2.4)

Absent : néant

Présents sans voix délibérative : MM. LOGNON, FELLY et Mme FANTINEL, GIRAULT et STEINMETZ

1. ENVIRONNEMENT – DECHETS MENAGERS

1.1 Etude dur l'optimisation de la gestion des déchets et mise en place d'une tarification incitative

Présentation de l'étude par le bureau d'études ABBD.

2. AMENAGEMENT DE L'ESPACE

2.1 DB 2012-94- Parc d'activités communautaire « Belle Fontaine » - Cession d'un terrain à la SCI CENA – Compromis de vente.

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE la cession de la parcelle cadastrée BAN DE CLOUANGE section 4, n°93, d'une superficie de 1 424 m² qui se fera au nom de la SCI «CENA », domiciliée à VITRY SUR ORNE (57 185), 42 boucle de l'Atrium, ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire,
- FIXE le prix de cette cession au prix bilan de la Z.A.C. soit 23,00 € HT le m² hors aide de la Communauté de Communes, ce prix étant conforme à l'estimation de la Brigade Régionale Foncière (Département Domaines) en date du 17 juillet 2012,
- ACCORDE un abaissement de prix à hauteur de 6,90 € le m², ce qui ramène le prix de cession à 16,10 € HT le m², compte tenu de l'engagement pris par la SCI «CENA» de procéder à la création de 2 emplois,
- FORMALISE cet engagement dans le cadre d'une convention sous seing privé,

et AUTORISE le Président à signer le compromis de vente, l'acte de vente et la convention sous seing privé à passer à cet effet avec la SCI «CENA » ou toute autre personne physique ou morale qui pourrait lui être substituée, mais dont elle restera solidaire.

2.2 DB 2012-95 - Révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Amnéville – Avis

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Amnéville.

2.3 DB 2012-96 – : Aménagement de l'espace - redéploiement économique et urbain du site sidérurgique « les portes de l'orne ». Etude filière et de projets – Attribution DEFINITIVE du marché

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CONFIRME sa décision en date du 12 novembre 2012, déclarant comme étant la « mieux disante » l'offre présentée par le bureau d'études COOPARCH / SPIRE / TRANSITEC, chaussée de Waterloo, 426 B-1050, BRUXELLES pour la réalisation de l'étude de filière et de projet sur le périmètre opérationnel de redéploiement du site sidérurgique « Les Portes de l'Orne » pour un montant de 159 959,00 € TTC,
- PREND ACTE de la décision du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sillon Mosellan, en date du 13 décembre 2012, de retenir le bureau d'études COOPARCH / SPIRE / TRANSITEC, chaussée de Waterloo, 426 B-1050,

BRUXELLES pour la réalisation de l'étude de filière et de projet sur le périmètre opérationnel de redéploiement du site sidérurgique « Les Portes de l'Orne » pour un montant de 159 959,00 € TTC,

- et AUTORISE le Président à signer le marché correspondant.

2.4 DB 2012-97 – Etude de faisabilité économique – ZAC de Ramonville- Choix du bureau d'études

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de retenir le bureau l'ATELIER DES TERRITOIRES, 1 rue Marie Anne de Bovet, METZ (5700) pour la réalisation de l'étude de faisabilité économique de la ZAC de Ramonville pour un montant de 14 370 € HT soit 17 186,52 € TTC
- et AUTORISE le Président à signer avec l'ATELIER DES TERRITOIRES le marché correspondant à cette offre et toutes les pièces à intervenir à cet effet.

3. LOGEMENT ET CADRE DE VIE

3.1 DB 2012-98 – PROGRAMME D'INTERET GENERAL (PIG) - Versement de subventions

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de procéder au versement de la subvention dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) à divers particuliers pour un montant total de 921,00 €.

3.2 DB 2012-99 – Aide au surcoût foncier – Demande de METZ HABITAT TERRITOIRE pour 15 logements PLUS et PLAI à Moyeuvre-Grande

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'octroyer une subvention de 37 500 € à la société Metz Habitat Territoire pour la construction de 15 logements dont 10 PLUS et 5 PLAI à Moyeuvre-Grande rue Fabert, étant précisé que les crédits nécessaires seront inscrit au Budget Primitif 2013,
- Et AUTORISE le Président à signer la convention à passer entre la CCPOM et Metz Habitat Territoire afin de formaliser les modalités de versement de cette subvention.

4. DEVELOPPEMENT DURABLE

4.1 DB 2012-100 – Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays Messin – Conseil en Energie Partagé – Charte d'engagement

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, avec 12 voix POUR, et une abstention,

- DECIDE de valider la charte d'engagement tripartite proposée par l'Agence Locale de l'Énergie du Pays Messin (ALEC) ayant pour objectif de définir les modalités selon lesquelles les communes bénéficieront des services du Conseil en Energie Partagé,
- Et AUTORISE le Président à signer les chartes d'engagements conclues avec les communes.

5. PETITE ENFANCE

2.4 DB 2012-101 – CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTI ACCUEIL a SAINTE MARIE AUX CHÊNES – Assurance dommages-ouvrage – Choix de l'assureur

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- RETIENT la proposition de PHASE, société de courtage d'assurances qui a choisi comme partenaire la compagnie SAGEBAT, Département courtage de SAGENA, 56 rue Violet- 75724 PARIS pour l'assurance dommages-ouvrage et « tout risque chantier » dans le cadre de la construction d'un centre multi accueil à Sainte Marie aux Chênes pour un montant de 18 784,57 € TTC :
 - Garantie obligatoire et facultative sans franchise.
 - Franchise de base = 165 €
 - Franchise tous risques chantier = 25 franchises de base portées à 45 en cas de vol
- AUTORISE le Président à signer ledit contrat.

6. ADMINISTRATION GENERALE

2.4 DB 2012-102 – Extension des locaux de la CCPOM – Attribution des marchés

Le Bureau Communautaire ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à avec 12 voix « POUR » et 1 abstention,

- AUTORISE le Président à signer le marché de travaux à passer avec GROUPE 1000, ayant son siège 11, rue Saussaie en Mi-Terre, 57130 JOUY AUX ARCHES, pour l'extension du siège de la CCPOM, pour les 3 lots suivant :
 LOT N°1: CLOS COUVERT – 488 064,37 € HT
 LOT N°2: TECHNIQUES - 145 473,90 € HT
 LOT N°3: FINITIONS – 169 021,73 € HT
 Soit un montant total de 802 560 € HT (959 861,76 € TTC).
- et ADOPTE le nouveau plan de financement qui s'établit comme suit :

Dépenses	HT	TTC
Acquisition des locaux*	589 987 €	589 987 €
Travaux	802 560 €	959 862 €
Mission de maîtrise d'œuvre	66 613 €	79 669 €
Mission SPS	2 971 €	3 553 €
Mission CT	3 701 €	4 426 €
Assur. DO	8 361 €	10 000 €
TOTAL	1 474 192 €	1 647 497 €

* le coût d'acquisition n'est pas assujéti à la TVA

Financement		
Département de la Moselle (PACTE 57) - coût HT - hors acquisition	60% du	530 523 €
Etat (D.E.T.R):	15% du coût total HT	221 129 €
CCPOM (Autofinancement)		895 845 €
TOTAL		1 647 497 €

La part non subventionnée sera financée par les fonds propres de la CCPOM

7. INFORMATION ET COMMUNICATIONS

- Tableau de bord d'activités au 30/11/2012.
- Tableau de bord financier au 30/11/2012.
- Tableau de bord « ordures ménagères » au 31/10/2012.
- Tableau de bord « opération ravalement de façades » au 30/11/2012.
- Tableau de bord « Amélioration de l'habitat PIG » au 30/11/2012.
- Tableau de bord « Isolation thermique » au 30/11/2012
- Tableau de bord « Autorisation d'Urbanisme » au 30/11/2012.
- Etat d'avancement du SCOTAM.
- Autres communications.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h10.

Le Président





Lionel FOURNIER